

Analyse du sujet zéro Arts cycle 1 / Éducation musicale cycle 3

Partie A – Arts du visuel¹

Organisation du temps pour la partie A (1h30)

Lecture attentive des documents : environ 10 mn.

Temps effectif de travail : environ 1h20 divisé en :

- Organisation des idées : environ 30 mn.
- Rédaction de l'introduction et de la conclusion : environ 10 mn.
- Rédaction du développement : environ 40 mn.

Lecture du sujet : Points de vigilance

Le libellé du sujet est divisé en trois parties, chacune ayant une importance et un statut particulier.

Le sujet lui-même. Il est décrit dans la première phrase : *En tirant parti des éléments fournis dans le dossier joint*, vous effectuerez une *analyse critique* de la *fiche de préparation présentée dans le document n° 1*. Trois points de vigilance sont à isoler :

Les « éléments fournis dans le dossier joint » sont à faire émerger des quatre documents qui font suite au libellé du sujet. Il va s'agir d'utiliser tous ces documents selon des usages différents et complémentaires, à savoir :

- **Document 1** : C'est le support de l'analyse. Il est à citer abondamment puisque c'est lui qui est analysé.
- **Document 2** : Il s'agit d'un document officiel, tiré des ressources du site Éduscol. Il pourra servir d'élément officiel de référence. Il ne s'agit pas d'une « instruction officielle », mais d'une ressource dont la qualité et la conformité aux attendus des programmes sont garanties (et conseillées) par le ministère de l'Éducation nationale.
- **Document 3** : Il s'agit d'un document extrait du site Persée, qui forme l'élément du sujet adossé à la recherche en éducation. Le travail de son auteur fait l'objet d'une reconnaissance importante dans la communauté éducative et la recherche en éducation.
- **Document 4** : Cet extrait du texte officiel a deux fonctions. D'une part il évite au candidat de connaître les programmes par cœur, et d'autre part il circonscrit le champ global de l'étude, celui au-delà duquel on risque d'être « hors sujet ».

Une première précision de cadrage. Elle correspond à la phrase et à l'encadré qui suivent : *Vous vous appuyerez sur le point de programme suivant : « Les productions plastiques et visuelles : - s'exercer au graphisme décoratif »*. En complément du document 4, cet encadré permet de mieux cerner les limites du sujet : il s'agit d'appréhender les documents et le sujet uniquement dans leur relation au chapitre du programme qui concerne le *graphisme*

¹ Cet intitulé correspond au domaine du programme de maternelle « Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques »

décoratif. Centrer sa réponse au sujet sur une autre approche de la fiche pédagogique et de sa référence artistique (document 1), comme par exemple le travail sur la couleur, sur la composition aérienne propre à Calder, ou sur l'expression et le sens d'une œuvre abstraite à l'école maternelle, serait donc se placer rapidement hors sujet.

Une seconde précision de cadrage. Elle correspond à la dernière phrase du sujet : Votre analyse permettra d'éclairer le jury sur votre **connaissance du cadre réglementaire** et des **conditions spécifiques d'enseignement en maternelle**. Tout ce qui sera abordé à partir de ce qui vient d'être précisé ci-dessus donc devra respecter et illustrer les points suivants :

- **Cadre réglementaire** : il faudra référer tout ce qui est avancé en priorité au document 4 et également au document 2 (ce dernier ne décrivant pas un « cadre réglementaire » mais un exemple pédagogique considéré comme particulièrement pertinent, à mettre en relation avec la propre liberté pédagogique du candidat).
- **Conditions spécifiques d'enseignement en maternelle** : l'accent est mis sur les spécificités du cycle 1. Il est à noter que ces spécificités sont celles de la maternelle prise dans sa globalité. Il ne s'agit donc pas de centrer son étude sur le seul enseignement des arts plastiques (à travers le domaine Agir s'exprimer et comprendre...) en maternelle. Ce point est sans doute à considérer comme une incitation, à l'attention du candidat, de faire référence, aussi souvent que possible, à la très grande porosité entre les différents domaines d'apprentissage de l'école maternelle, et notamment aux importantes relations qu'entretiennent le domaine « Agir, s'exprimer et comprendre à travers les activités artistiques – les productions plastiques et visuelles » et les « fondamentaux » (lire, écrire, compter, respecter autrui).

Éléments de structuration du développement

Dans le cadre général qui est décrit par le paragraphe précédent, le développement de la composition du candidat devra aborder les points suivants :

Définitions. Le sujet ne demande pas explicitement de définitions, mais il semble implicitement essentiel, pour le candidat, de définir au mieux les éléments centraux de son travail, d'une part pour montrer sa maîtrise du sujet et d'autre part pour anticiper les éventuels malentendus avec le correcteur. Ici, il faut au moins apporter une définition de la notion de « graphisme décoratif ». On pourra aussi définir d'autres termes, comme « motricité fine », et même « boucle » (notamment la relation de cette forme à l'écriture cursive – cette dernière étant citée dans le document 4).

Analyse de la dénomination même de « fiche de préparation ». Il s'agit ici de vérifier dans quelle mesure il s'agit d'une « fiche de préparation », ou s'il serait préférable de la qualifier de « fiche d'activités », ou de « pistes pédagogiques »...

Analyse selon les points positifs et les points négatifs. Le candidat est invité à proposer des éléments positifs et négatifs selon les domaines suivants (proposés par la seconde « précision de cadrage » du sujet) :

- **Cadre réglementaire.** Le document 1 doit être ici envisagé d'une part selon la qualité de la relation qu'il entretient avec l'exercice du graphisme décoratif et l'extrait des programmes (document 4), et d'autre part selon sa conformité aux enjeux généraux du domaine « Agir, s'exprimer et comprendre à travers les activités artistiques – les productions plastiques et visuelles », tels qu'on peut les trouver dans la première partie de ce domaine sur le texte officiel.
- **Conditions spécifiques d'enseignement en maternelle.** Il s'agira ici de vérifier les qualités et les défauts du document 1 à plusieurs niveaux :
 - > dimension scientifique et épistémologique. Relation à l'œuvre d'art de référence, intégration des notions de base de la discipline (supports, matériaux, outils, gestes, notions et opérations plastiques, problématique artistique...);
 - > dimension didactique (les arts plastiques à l'école maternelle). Objectifs, organisation et cohérence des activités (relations individuel / atelier / groupe-classe), activité de l'enseignant et activité des élèves, évaluation, pertinence de la référence artistique et de son utilisation, socialisation éventuelle des productions... ;
 - > dimension pédagogique. Place des activités du document 1 dans la journée de classe, relations à d'autres activités (autres domaines disciplinaires) ;
 - > dimension professionnelle. Importance des apprentissages dans le continuum de l'école. Relation avec l'équipe pédagogique, les parents...

Introduction et conclusion

Une fois les points précédents élaborés, l'écriture de l'introduction et de la conclusion en sont généralement une conséquence assez naturelle.

Introduction. Rappel de la commande du sujet et annonce du plan du développement. Émergence d'une problématique (élaborée notamment à partir des « précisions de cadrage » du sujet).

Conclusion. Retour sur la problématique définie dans l'introduction et ouverture. Cette dernière, ici, peut poser la question de l'élargissement des activités au-delà du « graphisme décoratif ».

Retrouvez sur Lea.fr l'énoncé du sujet zéro du ministère de l'Éducation nationale.

Partie B – Éducation musicale²

Organisation du temps pour la partie A (1h30)

Lecture attentive des documents : environ 10 mn.

Temps effectif de travail : environ 1h20 divisé en :

- Organisation des idées : environ 30 mn.
- Rédaction de l'introduction et de la conclusion : environ 10 mn.
- Rédaction du développement : environ 40 mn.

Lecture du sujet : Points de vigilance

Le libellé du sujet est divisé en cinq parties, chacune ayant une importance et un statut particulier.

Le sujet lui-même. Il est décrit dans la première phrase : *En tirant parti des éléments fournis dans le dossier joint*, vous effectuerez une *analyse critique* de la *séance d'éducation musicale présentée dans le document n° 1*. Trois points de vigilance sont à isoler :

Les « éléments fournis dans le dossier joint » sont à faire émerger des cinq documents qui font suite au libellé du sujet. Il va s'agir d'utiliser tous ces documents selon des usages différents et complémentaires, à savoir :

- **Document 1** : C'est le support de l'analyse. Il sera à citer abondamment puisque c'est lui qui est analysé. Le document 1 décrit une séance d'éducation musicale se déroulant en CM1.
- **Document 2** : Il s'agit du texte de la chanson à découvrir et à apprendre.
- **Document 3** : Il s'agit d'un document extrait d'un ouvrage du docteur Tomatis : l'oreille et la voix (Notion de boucle audio-phonatoire).
- **Document 4** : Cet extrait d'un document « apprendre un chant » tiré d'une ressource « éducation musicale », cycle 3 du ministère de l'Éducation nationale donne des pistes d'apprentissage : l'apprentissage par imprégnation, l'apprentissage par le texte, l'apprentissage par imitation.
- **Document 5** : C'est un rappel de quelques compétences travaillées issues du programme d'éducation musicale au cycle 3.

Une première précision de cadrage. Elle correspond à la phrase et à l'encadré qui suivent : *Vous vous appuyerez sur le point de programme suivant : « chanter et interpréter, Écouter, comparer et commenter »*. Cet encadré permet d'ancrer le sujet dans les attentes de l'école et plus spécifiquement de se référer aux programmes de l'Éducation musicale au cycle 3. Ce recadrage invite le candidat à se centrer sur la dimension pédagogique d'apprentissage d'un chant. Le choix de ce chant (document 2) autour de l'adaptation en français (Claude Nougaro) d'un negro spiritual et d'un musicien de jazz noir emblématique (Louis Armstrong) de l'histoire du jazz aux États-Unis au 20^e siècle l'amènera à parler de l'esclavage des noirs aux États-Unis, le jazz mais ne sera pas l'essentiel de l'analyse : il pourra être évoqué et faire des ponts dans le cadre de l'Histoire des Arts.

² Cet intitulé correspond au domaine du programme de maternelle « Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques »

Une seconde précision de cadrage. Elle correspond à la dernière phrase du sujet : *Votre analyse permettra d'éclairer le jury sur votre connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement de l'éducation musicale au cycle 3.* Tout ce qui sera abordé à partir de ce qui vient d'être précisé ci-dessus devra respecter et illustrer les points suivants :

- **Cadre réglementaire** : il faut référer tout ce qui est avancé en priorité au document 5.
- **Conditions spécifiques d'enseignement en CM1** : l'accent est mis sur les attentes au cycle 3. Il est à noter que ces spécificités sont du cycle 3 prises dans leur globalité. Il ne s'agit donc pas de centrer son étude uniquement sur le seul enseignement d'un chant (à travers le domaine *Enseignements artistiques...*). Ce point est sans doute à considérer comme une incitation, à l'attention du candidat, de faire référence, aussi souvent que possible, à la très grande porosité entre les différents domaines d'apprentissage au cycle 3, et notamment aux importantes relations qu'entretiennent le domaine « Enseignements artistiques » et quelques « fondamentaux » (lire, écrire, respecter autrui). Le candidat ne pourra pas faire l'économie de parler de jazz, de negro spiritual-dimension religieuse, d'esclavage et se situer ainsi dans le cadre de l'Histoire des Arts.

Éléments de structuration du développement

Dans le cadre général qui est décrit par le paragraphe précédent, le développement de la composition du candidat devra aborder les points suivants :

Définitions. Le sujet ne demande pas explicitement de définitions, mais il semble implicitement essentiel, pour le candidat, de définir la notion de « boucle audio-phonatoire », mais aussi des notions en musique telles que « l'imprégnation, l'imitation ». On pourra aussi définir l'enseignement pluridisciplinaire et transversal qu'est l'Histoire des Arts.

Analyse de la dénomination même de « description d'une séance de chant ». Il s'agit ici de vérifier dans quelle mesure il s'agit d'un déroulé d'une séance de découverte et apprentissage d'un chant nouveau et de percevoir implicitement la « fiche de préparation » qu'a pu faire l'enseignant en amont de cette séance : cadre, objectif, outils, durée, supports...

Analyse selon les points positifs et les points négatifs. Le candidat est invité à proposer des éléments positifs et négatifs d'analyse du document 1 en s'appuyant sur les documents 3, 4 et 5 :

- **Cadre réglementaire.** Le document 1 permet de percevoir la posture de l'enseignant dans une séance d'éducation musicale, de chant.
- **Conditions spécifiques d'enseignement en CM1.** Il s'agit ici de vérifier les qualités et les défauts du document 1 à plusieurs niveaux :
 - > dimension scientifique et épistémologique. Relation à la musique, à la voix, au choix du chant, intégration des notions de base de la discipline (supports, matériaux, outils, gestes, problématique artistique, tessiture de la voix des enfants de cet âge...);
 - > dimension didactique. Objectifs, organisation et cohérence des activités (groupe classe / relations individuel / qualité du son/ espace dédié au chant choral), activité

de l'enseignant et activité des élèves, évaluation, pertinence des références artistiques et prolongements, trace du chan ;

- > dimension pédagogique. Place des différentes activités du document 1 au cours d'une telle séance, cohérence et préparation à l'apprentissage et à l'acte de chanter, relations à d'autres activités (autres domaines disciplinaires (HDA, Français par exemple) ;
- > dimension professionnelle. Importance des apprentissages dans le continuum de l'école en lien avec la Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC). Relation avec l'équipe pédagogique, les parents, les partenaires...

Introduction et conclusion

Une fois les points précédents élaborés, l'écriture de l'introduction et de la conclusion en sont généralement une conséquence assez naturelle.

Introduction. Rappel de la commande du sujet et annonce du plan du développement. Émergence d'une problématique (élaborée notamment à partir des « précisions de cadrage » du sujet).

Conclusion. Retour sur la problématique définie dans l'introduction et ouverture. Cette dernière, ici, peut poser la question de l'élargissement des activités au-delà l'apprentissage d'un chant.

Retrouvez sur Lea.fr l'énoncé du sujet zéro du ministère de l'Éducation nationale.

Pour compléter votre formation...

Arts – Épreuve d'application écrit 2022,
Laurent Puig, Hervé Thibon, Nathan, 2022.

Dans la même collection

*Histoire Géographie EMC – Épreuve
d'application écrit 2022*, Séverine Fix-
Lemaire, Léo Lecardonnel, Bertrand Pleven,
2022.

*Sciences et technologie – Épreuve d'application écrit
2022*, Franck Douet, Dominique Lagroula, Nathan, 2022.

Retrouvez dans ces ouvrages des sujets zéro conformes
aux attendus du nouveau CRPE : des sujets corrigés et
commentés !



En vente le 27 janvier 2022 / Précommandes possibles sur le site Nathan.